

CHS-CT du 8 juin 2021

ATC Vulnérables, quelques précisions

SUITE AUX NOMBREUX APPELS ... **FO VOUS CONFIRME QUE LES ATC VULNÉRABLES PLACÉS EN « AEA » AU SEIN DE NOTRE COLLECTIVITÉ, RESTENT EN AEA JUSQU'À NOUVEL ORDRE !**

LA DATE DE REPRISE D'ACTIVITÉ N'EST TOUJOURS PAS DÉFINIE À CE JOUR.

NOUS VOUS COMMUNIQUERONS DE LA DATE DE REPRISE DÈS QU'ELLE SERA FIXÉE.

POUR RAPPEL

GARDE D'ENFANT(S)

LES AGENTS CONTRAINTS D'ASSURER LA GARDE DE LEUR(S) ENFANT(S) EN CAS DE FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL, SERONT PLACÉS EN AEA, **APRÈS AVOIR FOURNI UN JUSTIFICATIF !**

VACCINATION DES AGENTS

TOUT AGENT DE LA COLLECTIVITÉ A LA POSSIBILITÉ DE SE FAIRE VACCINER DURANT SA JOURNÉE DE TRAVAIL.

VOUS DEVEZ EN INFORMER AU PRÉALABLE VOTRE GESTIONNAIRE.

VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS SUR UN DES CENTRES DU CD13 AU **04 86 01 00 00**, OU EXTERNE AU CD13, DANS LE CENTRE DE VACCINATION DE VOTRE CHOIX.

**POUR LA DÉFENSE DE MES INTERETS
J'ADHÈRE A FORCE OUVRIÈRE**

Bureau B 3106 (Nord) 04 13 31 19 80 syndicat.fo@departement13.fr

Nicolas VALLI – secrétaire général

52 AV DE ST JUST
13256 MARSEILLE
CEDEX 20
3ème étage
B 3106

04 13 31 19 80

04 13 31 24 25

syndicat.fo
@departement13.fr

www.focd13.fr